

L'Iliade d'Homère

[1937]

L'Iliade est avant tout une oeuvre d'art. Mais, pour en apprécier la valeur littéraire, aussi bien que pour en scruter l'origine, comme nous essaierons de le faire dans notre volume d'*Introduction*, il faut être en mesure de lire le poème sous sa forme la mieux attestée, et il revient à l'éditeur d'en établir d'abord un texte aussi rapproché que possible des données de la tradition. Nous devons donc ici exposer brièvement comment nous avons cherché à remplir notre rôle d'éditeur. Nous dirons ensuite comment nous avons entendu celui du traducteur. Quand il s'agit d'Homère, ce double rôle se heurte à des difficultés particulières et – il faut bien le dire – à peu près insurmontables.

Le texte qui nous est parvenu de *L'Iliade* est une «vulgate», et il était déjà sans doute une vulgate à l'époque où il fut apporté d'Asie Mineure en Grèce. Il apparaît, en tout cas, comme tel dans les citations qu'ont faites de lui les écrivains du V^e et du IV^e siècle. Cela ne veut pas dire qu'il est impossible de le considérer comme remontant à un original unique, oeuvre d'un poète créateur¹. Cela signifie seulement que de très bonne heure le texte original est devenu un texte flottant, que de multiples variantes s'y sont introduites, qu'en particulier le nombre des vers n'y était pas toujours le même, qu'aucun exemplaire ancien n'était considéré comme faisant autorité, que dès lors chaque auteur d'une nouvelle copie choisissait librement parmi les leçons des exemplaires antérieurs, répétait quelques vers de plus que les autres, et cherchait peut-être même à donner à ce choix et à ces répétitions un caractère personnel, de façon à pouvoir déclarer ensuite, en bon commerçant, que son édition était la seule authentique et la seule complète.

Gardons-nous toutefois d'exagérer l'importance de ces flottements. Ce qui reste au contraire le plus frappant pour qui a étudié de près la tradition des poèmes homériques, c'est l'étonnante fixité du texte². Dans ce poème, qui compte près de seize mille vers, il n'y a pas de variante qui ait une véritable portée et qui puisse faire douter du sens général d'un passage. En fait, l'éditeur n'a presque jamais à choisir entre des idées ou même des images : il n'a à choisir qu'entre des mots. Il est évident que de telles variantes sont dues beaucoup moins à une tradition écrite qu'à une tradition orale. Elles sont très anciennes. Elles remontent moins à des scribes qu'à des rhapsodes, dont la mémoire a hésité entre deux formules de sens ou de valeur analogue. Il n'est est guère qui puissent être

¹ Le texte des *Travaux* est aussi une vulgate : qui pourrait nier cependant que le poème soit l'oeuvre personnelle d'Hésiode?

² Seule, la langue a pu être altérée au cours de l'histoire du texte. Dès la constitution de *L'Iliade*, cette langue a dû présenter un mélange inextricable de dialectes – éolien et ionien surtout – qu'il ne faut pas chercher à unifier. Cependant, là où la métrique le permettait, des formes récentes, parfois attiques, se sont substituées à des formes anciennes. Dans une édition comme la nôtre, qui vise à donner surtout une idée de la tradition, il n'y a pas lieu de les corriger; mais il ne convient pas non plus de se faire d'illusion sur l'ancienneté de certaines graphies.

PRÉFACE

attribuées à une correction volontaire apportée par un poète au texte d'un devancier, encore moins à un repentir du premier auteur. Les plus notables même ne changent rien au mouvement du récit. Elles sont sans intérêt pour qui cherche à juger soit l'ensemble de l'oeuvre, soit seulement la composition d'un épisode. Cela est surtout vrai pour les variantes qui ne concernent que des expressions isolées; mais cela est vrai aussi pour les différences – plus sérieuses au premier abord – touchant le nombre des vers. Presque aucune des additions ou des suppressions de vers que nous pouvons constater n'altère vraiment l'aspect général de notre vulgate.

Peut-être n'en a-t-il pas toujours été ainsi. Au III^e et au II^e siècle avant notre ère, le texte a été soumis à une révision sévère, et la vulgate que nous lisons aujourd'hui diffère sans doute quelque peu de celle qu'avaient devant eux les premiers grammairiens d'Alexandrie. Les Zénodote, les Aristophane, les Aristarque ne se sont pas contentés de condamner certains vers en les notant d'un signe critique : il en est qu'ils ont supprimés du texte et qui n'y ont plus reparu; nous les retrouverons parfois dans la tradition indirecte. En général, l'exclusion était justifiée. Il y avait pourtant aussi des condamnations imméritées. Il en est une en tout cas que nous avons cru devoir reviser. Il nous a semblé qu'il manquerait quelque chose au discours de Phénix dans l'épisode de l'*Ambassade*, si nous n'y rétablissions pas quatre vers (IX, 458-461) absents de tous nos manuscrits, qui ne nous sont connus que par Plutarque et qu'Aristarque avait certainement eu tort de rejeter³. D'autres passages de la vulgate primitive ont pu disparaître de la même façon. Malgré tout, j'ai peine à croire que ces passages aient été nombreux. Nous avons conservé trop d'extraits des commentaires d'Aristarque pour que nous puissions supposer beaucoup de condamnations de ce genre dont les «attendus» n'auraient laissé aucune trace dans nos recueils de scholies. Là où nous avons des éléments d'appréciation suffisants, nous voyons que presque toujours les vers supprimés par les Alexandrins qui ont disparu ensuite de la vulgate n'étaient que des répétitions maladroites et, en bonne critique, devaient être éliminés. Ceux qui avaient été condamnés par eux pour des raisons moins solides ont, au contraire, survécu dans la vulgate postérieure. Il s'est donc fait une sorte d'accommodation entre la tradition et les exigences de la critique qui a donné des résultats en somme assez raisonnables. Le texte a été allégé du nombre de vers adventices dus aux rhapsodes; mais il a conservé encore bien plus de vers que la critique alexandrine avait aussi suspectés⁴. Ces soupçons étaient-ils fondés? Nous pouvons en décider par nous-mêmes, puisque le plus souvent les motifs allégués nous ont été conservés par les scholies.

Les savants alexandrins, et plus particulièrement Aristarque, ont donc modifié assez sensiblement la vulgate homérique en ce qui concerne le nombre des vers du

³ Cf. tome II, p. 69, n. 2.

⁴ Notons que les Alexandrins avaient eux-mêmes préparé ce résultat en distinguant entre les vers qu'ils n'écrivaient même pas et ceux qu'ils marquaient simplement du signe de l'athétèse.

PRÉFACE

poème⁵; et c'est pourquoi nous avons réservé aux variantes de cette espèce une place à part dans notre appareil critique. Au contraire, en ce qui regarde les variantes de mots, l'influence alexandrine a été à peu près nulle. En face de ces variantes, les savants anciens avaient émis, naturellement, des avis très différents; Aristarque lui-même n'avait cessé de se contredire de sa première à sa seconde édition. En fait, il s'agissait là souvent de problèmes insignifiants et insolubles à la fois (emploi d'une formule au lieu d'une autre, incertitudes orthographiques ou métriques, etc.), et aucun des éditeurs alexandrins n'était arrivé à imposer ses doctrines ou ses partis pris. Nous n'avons pas de manuscrit qui, en ces matières, représente par exemple une édition d'Aristarque, ni même qui s'en rapproche beaucoup plus que d'autres. Le commentaire joint au texte peut être parfois d'inspirations aristarchienne⁶ : ce texte n'en reste pas moins un texte éclectique, en contradiction perpétuelle avec les scholies qui l'accompagnent. Les variantes de détail sont nombreuses dans l'*Iliade* : il y en a bien peu dont on puisse dire qu'elles sont vraiment plus probables que d'autres. Et le mal n'est pas grand, car il n'y en a pas, en moyenne, plus de deux ou trois par chant qui offrent un intérêt réel pour l'intelligence du texte et le jugement esthétique à porter sur lui⁷.

Mais, s'il en est ainsi, si notre texte de l'*Iliade* n'est qu'une vulgate, fortement influencée en ce qui concerne le nombre des vers par la critique alexandrine, mais en tout le reste éternellement flottante, quelle est la tâche réservée à l'éditeur? Il faut reconnaître qu'elle est malaisée à définir. De quel droit et d'après quels principes fixerait-il aujourd'hui un texte qui n'a jamais été fixé? – et cela quand nous ne savons rien de l'origine du poème, de la personnalité de son auteur – ou de ses auteurs – quand nous ignorons la date où le poète a vécu, le pays où il est né, celui qu'il a habité, la langue qu'il parlait, et surtout celle dans laquelle il entendait s'adresser à ses auditeurs. Il est clair qu'en pareil cas le seul parti à prendre, c'est de mettre sous les yeux du lecteur toutes les données de la tradition, quelles qu'elles soient. Mais dans quel ordre? Quelles leçons figureront dans le texte? quelles autres dans l'apparat? Chacune d'elles devra-t-elle être d'abord étudiée en elle-même, puis admise ou rejetée pour des raisons purement intrinsèques? Mais, dans l'immense majorité des cas, on ne trouvera aucun critère sérieux pour choisir entre des leçons également défendables. Adoptera-t-on alors systématiquement le texte d'un manuscrit jugé le meilleur? Mais aucun manuscrit ne saurait prétendre à une supériorité indiscutable. Le *Venetus A*, par exemple, nous est fort précieux par les quatre commentaires antiques qui se trouvent résumés dans ses marges; mais le texte qu'il nous offre – et qui n'est pas toujours celui auquel correspondent ses scholies – ne peut être considéré comme nettement au-dessus de celui d'autres manuscrits moins vantés. Il serait moins méthodique encore de préférer toujours aux leçons des

⁵ Et de cela les papyrus postérieurs à 150 av. J. -C. nous apportent une preuve décisive : cf. Collart, *Les papyrus de l'Iliade*, Revue de philologie, 3^e série, VI, p. 315-349; VII, p. 35-61. Voyez notamment VI, p. 36 suiv.

⁶ Comme c'est le cas du fameux *Venetus A*, découvert en 1779 par d'Ansse de Villoison.

⁷ Dans le Chant I par exemple je n'en relève qu'une (v. 97).

PRÉFACE

manuscrits les leçons des papyrus, ceux-ci fussent-ils même antérieurs aux Alexandrins : elles ne sont pas nécessairement plus authentiques, pour être conservées dans des documents plus anciens; il n'est pas impossible qu'elles soient, elles aussi, de simples fautes et qu'elles remontent à des éditions infiniment plus négligées que celles qui ont servi de modèles à nos manuscrits médiévaux.

Le problème ne comporte donc pas de solution vraiment scientifique. On ne peut que recourir à une série d'expédients empiriques, parfois même à de simples conventions. C'est à quoi, après beaucoup d'autres, il a fallu nous résigner. Nous avons donc, en principe, réservé pour le texte les leçons qu'offrent le plus grand nombre de manuscrits et rejeté les autres dans l'apparat, partout où nous n'avions pas de raisons décisives pour préférer une leçon à une autre⁸. Ce parti pris, qui serait absurde pour tout autre texte dont nous serions en état de suivre l'histoire depuis son auteur jusqu'à nous, nous paraît défendable quand il s'agit d'Homère. Puisque nous n'avons affaire qu'à une vulgate, la leçon la plus authentique peut, à la rigueur, être définie celle qui est le plus souvent attestée dans la tradition. Nous ne méconnaissons nullement pour cela non seulement ce que cette méthode a de défectueux en théorie, mais aussi ce qu'elle présente de difficultés et d'incertitudes dans l'application : en présence d'une masse de citations de toute époque, de papyrus mutilés, de manuscrits mal connus et mal classés, dont il est difficile d'apprécier la qualité respective, comment user avec précision même de la notion de quantité? Notre consolation, c'est d'abord qu'aucune autre méthode n'a jusqu'ici donné, à l'expérience, de meilleurs résultats; ensuite, qu'il ne s'agit presque jamais de variantes offrant un intérêt pour le sens; enfin que le remède est toujours à la portée du lecteur, dans l'apparat placé au-dessous du texte.

Nous avons suivi les mêmes principes pour l'orthographe et l'accentuation du texte. L'influence alexandrine est ici prépondérante dans notre tradition manuscrite. Nous nous sommes donc conformés aux doctrines des grammairiens anciens en ces matières⁹. Certains de nos lecteurs pourront en être un peu déconcertés d'abord. Ils trouveront dans notre *Introduction* les explications nécessaires à ce sujet.

Le but que nous nous sommes proposé – établir un texte le plus proche possible de la tradition manuscrite, ou, si l'on préfère, rétablir, en général, le texte le plus répandu en Grèce et à Rome au 1^{er} siècle avant notre ère – plus d'un autre éditeur se l'était proposé avant nous. Nous n'avons aucune prétention à l'originalité. Notre texte diffère peu de

⁸ Il va de soi que partout où des indices sérieux nous ont paru imposer une leçon même peu attestée, nous n'avons pas appliqué cette règle purement mécanique, qui n'est pour nous qu'un pis aller. On verra, dans notre apparat, que nombre de leçons accompagnées de l'astérisque, qui marque l'accord presque unanime des manuscrits, n'ont pas été pour cela admises dans notre texte. En particulier, lorsqu'un seul document nous livre une forme grammaticale que nous avons de bonnes raisons de considérer comme plus archaïque que celle de la vulgate, nous l'avons adoptée dans le texte.

⁹ N'oublions pas notamment, en ce qui concerne l'accentuation, qu'il ne s'agit pas toujours de «doctrines», mais aussi de cas d'espèce. Ainsi des accentuations comme ἔνθ' ἔσαν οἱ πέπλοι (VI, 289) ou γενέσθαι τε τραφέμεν τε (VII, 199) sont données par Aristarque lui-même comme des moyens d'éviter des fautes de lecture (οἱ, pronom, pris pour l'article, et τετραφέμεν entendu comme un seul mot).

PRÉFACE

ceux d'Arthur Ludwich ou de Thomas W. Allen. Nous devons beaucoup à ces savants; sans eux, notre édition ne serait pas ce qu'elle est. Nous ne revendiquons pas d'autre mérite que celui d'avoir présenté d'une façon peut-être un peu plus claire et un peu plus commode les divers éléments de la tradition. Celui qui saura lire notre apparat – et il suffit de quelques minutes pour apprendre à le lire – pourra ensuite être renseigné d'un simple coup d'oeil sur le plus ou moins d'autorité des différentes leçons. D'autre part, grâce au progrès constant des études papyrologiques et grâce à la collaboration de M. P. Collart, nous avons pu utiliser un nombre de papyrus beaucoup plus grand que nos devanciers. M. Allen en citait 128 dans son *editio maior* en 1931. M. Collart en pouvait citer 315 dans un article daté de 1934¹⁰. Au 1^{er} mai 1937, il en avait déjà étudié, pour notre édition, 354, sans compter 29 *lexiques* ou *commentaires*. D'autres paraîtront certainement encore avant la fin de cette année : nous en donnerons les leçons en appendice dans notre dernier volume. Pour les chants I-XII, notre liste a été arrêtée au 1^{er} décembre 1936. Nous ne voulons pas, d'ailleurs, exagérer l'importance des données que nous fournissent tous ces papyrus homériques. Ils nous apportent des renseignements utiles sur l'histoire de la vulgate entre le III^e siècle avant J.- C. et le VII^e siècle de notre ère; il ne faut pas, en revanche, attendre d'eux la moindre révélation sur la genèse des poèmes attribués à Homère.

Si la tâche d'un éditeur de l'*Iliade* est ingrate, celle d'un traducteur l'est encore bien davantage. Rendre en français le style d'un poète grec n'est jamais facile; mais rendre le style homérique est impossible, parce que ce style est un style «formulaire».

L'aède est un improvisateur¹¹; même à l'époque où il a cessé d'improviser, il a conservé le style traditionnel de l'improvisation orale; il n'assemble pas des mots, il assemble des formules, qui remplissent un cadre métrique déterminé. Le miracle est qu'un style de ce genre puisse jamais donner une impression de vie et de fraîcheur. Il la donne cependant, aussi bien et souvent mieux qu'un autre. Et, à la réflexion, le fait s'explique aisément. Les formules ne sont autre chose que des groupes de mots si fortement liés entre eux par l'usage qu'ils forment de véritables unités et qu'au poète comme à son public ils n'apparaissent que comme des mots un peu plus longs que d'autres – et j'ajoute : pas plus usés que d'autres. On le sait en effet, il n'est point en littérature de langue qui ne soit usée. Comme dès lors à telle phrase, toute en mots usés, affaiblis, pourra-t-on rendre force et vie? Par un accent de spontanéité qui rajeunira les mots et donnera à l'auditeur l'illusion qu'ils viennent d'être créés pour lui. Et, dans un texte écrit, quand la voix du poète s'est à jamais éteinte, où reste-t-il quelque écho de cet accent qui ranimait les mots pâlis? Dans le mouvement; c'est dans le mouvement qu'est le secret du style. Le miracle du style homérique ne lui est donc pas propre. C'est le miracle du style en général. Mais il se présente chez Homère sous sa forme la plus

¹⁰ Revue de Philologie, 3^e série, VII, p. 61 (cf. VI, 318-329).

¹¹ J'emprunte les pages qui suivent à une plaquette où j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer ces idées, *Madame Dacier et les traductions d'Homère en France*, Oxford, 1936.

PRÉFACE

saisissante et la plus instructive; jamais on n'est arrivé à faire quelque chose de plus neuf avec des éléments plus vieux; jamais style n'a eu un mouvement plus vif et plus souple, parce que ce mouvement était la condition même de son existence : un style formulaire ne vit que s'il marche ou, au moins, s'il frémit.

Mais que devient ce style, lorsqu'on essaie de le faire passer dans une autre langue? Les «longs mots» dont il use se décomposent et s'éparpillent en éléments multiples et divers. Comment en effet rendre les formules homériques? Pour un traducteur français surtout, la difficulté est presque insurmontable. Notre langue est essentiellement analytique; elle répugne en particulier aux mots composés; elle ne peut donc que disséquer les mots composés du texte homérique; elle doit même parfois les remplacer par toute une proposition. Le traducteur dès lors est condamné d'avance à altérer le mouvement du texte original. Il ne met plus en marche des files d'expressions bien alignées, mais une masse trois fois plus nombreuse de mots qui se traînent en désordre : comment pourrait-il les faire avancer du même pas que son modèle? Et, cependant, s'il n'arrive pas à rendre l'allure d'Homère, il le trahit entièrement, puisqu'Homère ne se reconnaît qu'à son allure : l'uniforme qu'il porte – je veux dire les formules dont il use – est celui de tous les autres poètes épiques; ce qui le distingue, c'est la démarche de son style et le sentiment qu'elle révèle. Tous les traducteurs d'Homère se trouvent donc fatalement placés devant la même alternative : renoncer au style formulaire pour conserver le mouvement – mais Homère sans formule n'est plus Homère – ou conserver le style formulaire et renoncer au mouvement – mais Homère sans mouvement n'est plus Homère; disons mieux, ce n'est plus rien.

Est-il possible de trouver un compromis entre ces deux solutions extrêmes! Peut-être. On peut se dire par exemple : les formules homériques n'ont pas toujours été des formules; elles le sont devenues par l'emploi répété qu'en ont fait les prédécesseurs d'Homère; ils ont créé un style formulaire : pourquoi les traducteurs d'Homère ne feraient-ils pas de même dans leur propre langue? L'auditeur serait d'abord surpris; mais son oreille s'habituerait peu à peu au retour des mêmes mots et, au bout de quelques instants, il recevrait de la nouvelle formule la même impression qu'un auditeur grec : un refrain qui vient d'être entendu seulement trois ou quatre fois paraît à peu près aussi familier à l'oreille que s'il a été entendu cent fois. À une condition pourtant : c'est qu'il forme une unité rythmique. Ce qui groupe fortement les mots dans la formule homérique, ce n'est pas seulement l'emploi répété de celle-ci, c'est la place qu'elle occupe dans le vers. Quand l'auditeur d'Homère entendait le premier mot d'une formule au milieu du vers, il savait aussitôt comment le vers s'acheverait; son attention se relâchait; la formule marquait pour lui un repos – tout comme elle en était un pour le poète lui-même. Si la formule française est au contraire un groupe de mots sans rythme, elle devient une fatigue, et une fatigue bien vite intolérable. L'auditeur la reconnaît sans doute, mais par un effort de mémoire; il ne la *sente* pas, et elle brise le mouvement au lieu d'en marquer la cadence. La seule solution serait-elle donc de traduire en vers? – mais alors que d'inexactitudes imposées par la contrainte métrique! – ou en prose rythmée? – mais qu'il est périlleux de jouer d'un instrument si décevant, si mal connu! Et, en fait, on ne l'a

PRÉFACE

guère tenté; il n'y a eu jusqu'ici, en France, que des traductions d'Homère en vers ou en prose. Mais, ce qui est singulier, c'est que – au rebours de ce qui se produit pour les autres écrivains – les traductions en vers sont les plus exactes, en même temps que les plus banales, les traductions en prose sont les plus libres, en même temps que les plus originales. Et j'en ai d'avance donné la raison : les premières, suivant de plus près l'hexamètre grec, ont gardé quelque chose du style formulaire; les secondes, écartant délibérément toute formule, ont cherché à substituer au mouvement original celui qui convenait aux caractères propres du français – ou, plus exactement, du français de leur temps.

Je me garderai d'exposer en détail les procédés dont j'ai usé à mon tour pour essayer de venir à bout de ces difficultés; je voudrais au contraire que personne ne songeât à les remarquer. Ils auront manqué le but, non seulement s'ils choquent le lecteur, mais même s'ils retiennent son attention. Ils visaient surtout à rendre le mouvement du texte. Si ce mouvement paraît parfois dans la traduction un ronron un peu monotone, la faute n'en est pas toujours au traducteur : l'original y est pour quelque chose. Mais, si ce ronron devient irrégulier, s'il est ici trop traînant et là trop précipité, ici trop peu net et là trop appuyé, le traducteur est seul en cause. Et, malheureusement, c'est le cas presque à chaque ligne. Pour conserver au récit une démarche plus libre, j'eusse voulu atténuer – plus encore que je ne l'ai fait – l'importance des épithètes homériques, d'autant que le sens de beaucoup d'entre elles nous est totalement inconnu¹². Mais l'obligation que je m'étais imposée de ne rien éliminer du texte et la nécessité où me mettait notre langue de rendre les mots composés par de lourdes périphrases ont à tel point surchargé ma traduction et ralenti son allure qu'elle ne garde plus rien de cette aisance vigoureuse qui fait le plus grand charme du style homérique. Je ne suis arrivé qu'à prouver une fois de plus qu'Homère est intraduisible. L'imperfection de la copie forcera du moins le lecteur à se rejeter, découragé, vers l'original. C'est en cela seulement que mon effort n'aura pas été tout à fait inutile.

¹² Je souhaite vivement que cette nouvelle version de l'*Illiade* n'ait pas pour résultat d'introduire ou de perpétuer dans notre enseignement secondaire un grand nombre de traductions conventionnelles dont les élèves doivent bien savoir au contraire qu'elles ne reposent sur rien. Je ne me flatte pas d'apporter de lumières nouvelles en ce qui concerne le vocabulaire homérique, et je ne donne pas mes interprétations pour mieux établies que les autres. Pour les épithètes traditionnelles, je me suis fait une règle de les prendre, non pas dans leur sens primitif – si toutefois l'étymologie permet de l'entrevoir – mais dans celui où le poète et son public semblent les avoir entendues. Je me suis même appliqué, pour les mots dont le sens est tout à fait incertain, à ne choisir qu'entre les interprétations déjà admises par la tradition antique. La méthode est d'ailleurs discutable, et d'ai dû y faire des infidélités, lorsque j'étais arrivé par moi-même à une conviction raisonnée. C'est le cas, par exemple, pour la formule ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν. Je suis persuadé que le verbe ἐξονομαζειν signifie *énumérer tous les noms* d'une personne, ce qui est une marque de déférence (cf. X, 68-69), et que l'hémistiche en question annonçait primitivement ces vers constitués d'une série de vocatifs qui sont d'usage au début des discours homériques. Pour la traduction de ἄναξ ἀνδρῶν par *protecteur de son peuple*, elle se fonde sur le sens qu'Homère donne lui-même au mot ἄναξ au chant VI, 402-403. – Je n'ai pas hésité, naturellement, à emprunter à l'admirable *Odyssée* de Victor Bérard la traduction de certaines formules pour lesquelles elle fournit une version si heureuse qu'on peut la considérer comme définitive.

PRÉFACE

Je suis seul responsable de la traduction et des rares notes qui l'accompagnent. L'édition, en revanche, est l'oeuvre commune des quatre collaborateurs dont les noms figurent en tête de ce livre. La rédaction de l'apparat est plus particulièrement due à M. Langumier pour le *Numerus uersuum*, à M. Chantraine pour les *Variae lectiones*. Notre réviseur, M. L. Bodin, a apporté à la traduction d'utiles retouches; je lui en adresse tout mes remerciements.

Source : Homère, *L'Iliade*, texte établi et traduit par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1937, t. I, «Préface», p. xii-xviii.